

Le Département lance la 4^e édition de son concours citoyen en faveur du climat « Dans le Tarn, on plante des arbres »

« Dans le Tarn, on plante des arbres » : Le Département lance la 4^e édition de son concours citoyen en faveur du climat

Le Département du Tarn lance la 4^e édition de son concours « Dans le Tarn, on plante des arbres », une initiative citoyenne visant à mobiliser les Tarnais autour d'un geste simple et concret : planter des arbres. Jusqu'au 31 janvier, les participants peuvent tenter de remporter l'un des 81 arbres issus notamment du Conservatoire départemental des espèces fruitières et des vignes anciennes de Puycelsi.

Mis en place par le Département, ce concours s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité. Il a pour objectif de sensibiliser le grand public au rôle essentiel des arbres, véritables alliés naturels face au réchauffement climatique : capteurs de CO₂, purificateurs d'air, régulateurs naturels de l'eau et refuges pour la biodiversité.

« Planter un arbre, c'est bien plus qu'un symbole : c'est un acte utile, concret et accessible à tous. Avec ce concours, le Département veut encourager chaque habitant à agir à son échelle et à prendre part à un mouvement collectif en faveur de l'environnement et des générations futures », souligne Christophe Ramond, Président du Département du Tarn.

Un concours simple et ouvert à tous

La participation au concours est volontairement rapide et accessible. En répondant à trois questions en ligne, en seulement quelques minutes, les participants peuvent tenter de gagner un arbre et ainsi contribuer à la reforestation du territoire.

Inscriptions en ligne jusqu'au 31 janvier :

<https://www.tarn.fr/actualites/4eme-edition-du-jeu-concours-dans-le-tarn-on-plant-pour-demain>

Un engagement départemental de long terme

Ce concours s'inscrit dans le cadre du plan départemental « Un arbre, un collégien », lancé en 2021. À ce jour, près de 200 000 arbres ont déjà été plantés dans le Tarn. Le Département s'est fixé un objectif ambitieux : 400 000 plantations d'ici dix ans, afin de renforcer les puits de carbone naturels, améliorer la qualité de l'air et préserver les ressources en eau.

Le Conservatoire départemental de Puycelsi, un patrimoine vivant

Créé en 1986 et propriété du Département, le Conservatoire départemental des espèces fruitières et des vignes anciennes, situé à Puycelsi, constitue une réserve unique en France. Sur 10 hectares, il protège et valorise plus de 700 variétés anciennes de fruitiers et plus de 100 cépages traditionnels, témoins du patrimoine agricole local et régional.

Par cette action, le Département du Tarn réaffirme sa volonté de conjuguer transition écologique, participation citoyenne et préservation du patrimoine vivant, au service d'un territoire plus durable et solidaire.

Conseil départemental du Tarn

Communiqué de presse

Le 19/12/2025 15:42

CONTACT

Anna Beauchamp — Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482 · anna.beauchamp@tarn.fr